

Retrait et remplacements de la porte de la mairie de Bordeaux : les travaux estimés à 600.000 euros

Par Marie-Hélène Héroart

Publié il y a 24 minutes ,

Mis à jour il y a 10 minutes

[Copier le lien](#)



Un mois et demi après l'incendie de la mairie de Bordeaux, le 23 mars, la porte calcinée a été déposée pour être placée en lieu sûr. *Nicolas Corne / Mairie de Bordeaux*

Ce montant pourrait cependant évoluer si la porte incendiée du palais Rohan n'est pas reconstruite à l'identique.

Le Figaro Bordeaux

Une page se tourne dans l'histoire du palais Rohan, qui trône sur la place Pey Berland depuis le XVIII^e siècle. Sa porte, incendiée par des opposants à la réforme des retraites, a été déposée et confiée à la société Richard, spécialisée dans les ouvrages

historiques, ce jeudi. *«C'est un moment émouvant qui rappelle la folle soirée du 23 mars»*, a commenté le maire Pierre Hurmic, tandis que les ouvriers œuvraient derrière lui.

L'édile bordelais a également dévoilé le diagnostic rendu mi-mai par l'architecte du patrimoine, Delphine Gramaglia. Comme elle l'esquissait dans *Le Figaro* dès avril, l'altération de la porte par le feu est si profonde qu'elle est désormais *«défaillante»*. Autrement dit : *«l'incendie l'a trop fragilisée pour qu'elle puisse assurer la sécurité de l'accès à l'hôtel de ville»*, a déclaré le maire.

Des investigations toujours en cours

Remplacée provisoirement par un pastiche à l'identique qui sera posé vendredi, la porte du palais Rohan sera confiée à la société Richard pour *«de plus amples investigations»*. À ce stade, même en fouillant dans les archives de la mairie, il est en effet impossible d'assurer qu'elle n'a jamais été remplacée depuis la construction de l'édifice.

L'ancienne porte du palais Rohan devrait être exposée dans un musée. Un choix politique controversé. *«Il propose un “deux en un” : un totem pour les casseurs et une insulte aux policiers et aux pompiers»*, critiquait ainsi auprès du *Figaro* le conseiller municipal Fabien Robert (Modem) après cette annonce. Une rhétorique dont se défait le maire écologiste en proposant une autre lecture : *«Cela fait partie des accidents de l'histoire qu'il ne faut pas forcément nier. Les rappeler, c'est aussi conserver l'esprit d'indignation autour de cet acte de vandalisme.»*





Reconstitution ou création ?

De sa dépose à ses remplacements, provisoire puis définitif - restauration de la façade incluse -, les travaux du péristyle du palais Rohan sont estimés à 600.000 euros, soit plus d'un quart de sa valeur, selon Christophe Piette, directeur de l'immobilier de la mairie de Bordeaux. Le fonctionnaire précise que l'opération qui se déroule jeudi et vendredi est «*très particulière*» en raison des pierres entourant le porche, elles aussi abîmées par les flammes. Nettoyage, réfection voire taille et remplacement, leur délicate restauration est prévue pour l'automne. Vulnérabilité oblige, la société Richard installera d'ailleurs la porte provisoire à 40 centimètres de son positionnement normal.

Quant à l'entrée du palais Rohan, si la restauration de son ancienne porte est désormais exclue, Pierre Hurmic maintient sa volonté de consulter les Bordelais pour décider de son avenir. Très émus par le drame, plusieurs d'entre eux ont approché la Ville pour proposer leurs contributions financières à sa réfection. Dans quelques mois, lors d'une consultation publique dont les modalités sont encore inconnues, ils devront donc choisir si elle doit être reconstruite à l'identique ou faire l'objet d'une création artistique. Ce dernier cas échéant, le budget annoncé pourrait varier. Le projet devrait aussi, sous la direction de la Drac, se soumettre aux règles dévolues aux monuments historiques. Et s'il a sa préférence à lui, le maire de Bordeaux, qui participera au vote, n'a pas l'intention de la divulguer.

Les investigations policières pour identifier les auteurs de cet acte de vandalisme se poursuivent activement. Cinq individus sont actuellement mis en examen dans le dossier. Et Bordeaux a bien l'intention de se constituer partie civile à l'heure du

procès. «*Nous avons un avocat pour défendre les intérêts de la mairie. Il fera valoir l'indemnisation de son préjudice au moment venu*», confirme ainsi Pierre Hurmic en condamnant les dégradations.

La rédaction vous conseille

- **«S'il faut interdire la forêt, j'en prendrai la responsabilité» : la Gironde sous haute surveillance pour lutter contre les incendies**
- **Gironde: une fillette trisomique de 6 ans retrouvée au pied d'une falaise au lendemain de sa disparition**
- **«Je me suis dit adieu» : emporté par la vague provoquée par un paquebot en Gironde, un septuagénaire porte plainte**

À lire aussi

Gironde : un nouveau cinéma Utopia va ouvrir ses portes sur la rive droite de Bordeaux

Bordeaux : contraint de déménager, le «village des péniches» va voir sa redevance de stationnement doubler

Émotion en Gironde après la mort d'un petit garçon de 5 ans dans un foyer pour enfants

